

Domaine : Sciences du vivant - **Thématique(s) :** Réglementation pour les pratiques en biologie, usage des animaux à des fins scientifiques
STAGES COURTS

MAINTIEN DES COMPÉTENCES POUR L'USAGE DES ANIMAUX VIVANTS À DES FINS SCIENTIFIQUES #1 : LE POINT SUR LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE ET FRANÇAISE EN RECHERCHE ANIMALE (RONGEURS)

L'utilisation des animaux vivants à des fins scientifiques nécessite en plus d'une formation spécifique une formation continue de 3 jours tous les 6 ans.

Cette journée de formation permet de valider 1 journée de formation continue à inclure dans le livret de compétences.

- 🕒 **Durée de la formation :** 7 heures
- 📅 **Dates :** Voir le calendrier
- 📍 **Lieu :** Campus Pierre et Marie Curie – Paris (Jussieu)
- 💶 **Tarif :** 450 €

Modalité : Présentiel

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- être à jour sur le cadre réglementaire européen et français de la recherche animale
- connaître la réglementation OGM et ses conséquences pour la recherche animale
- être averti du dispositif éthique en recherche animale

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Personnes amenées à travailler sur des projets de recherche incluant des expérimentations sur l'animal (chercheurs, doctorants, ingénieurs)
- Pour les Zootechniciens, applicateurs et Concepteurs de projets en expérimentation animale, ayant suivis une formation spécifique, et souhaitant une mise à jour de leurs connaissances réglementaires (attestation)
- Une expérience en manipulation des animaux est nécessaire

PROGRAMME

- introduction à la recherche animale
- cadre réglementaire de l'expérimentation animale
- réglementation pour l'utilisation d'animaux génétiquement modifiés en milieu confiné
- le dispositif éthique en expérimentation animale

MÉTHODES

Cours théoriques et séances de questions-réponses pour une bonne assimilation des concepts abordés.
Méthodes pédagogiques adaptables suivant le niveau et les expériences professionnelles du groupe.

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Hélène Hardin-
Pouzet



Marie-Noëlle
Fiamma

INFORMATIONS

Catégorie de l'action de développement des compétences:
(Article L6313-1 du Code du Travail)
Action de formation
Cette formation répond aux exigences réglementaires de formation continue: 3 jours de formation obligatoire tous les 6 ans, conformément à la directive 2010/63UE

Effectifs : Min 7 pers. / Max 20 pers.

Public : Personnes amenées à travailler sur des projets de recherche incluant des expérimentations sur l'animal (chercheurs, doctorants, ingénieurs)

Possibilité de sessions sur-mesure

Session 1

LE 09/03/2026

Evaluation des connaissances acquises par QCM en fin de formation.

Apprentissage par études d'exemples concrets
Supports pédagogiques, bibliographie et documentation, diaporamas
Supports de cours PDF

CONTACT

✉ biosciences-fc@sorbonne-universite.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation réglementaire validant une journée de formation continue, à inclure dans le livret de compétences en expérimentation animale. Attestation de fin de formation.

LES + DE LA FORMATION

Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail

Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces, complets, pertinents et innovants

Corps professoral composé d'enseignants-chercheurs et auteurs de renommée internationale

CALENDRIER

Durée de la formation : 7 heures

Rythme : 1 Jour

SESSION 1

LE 09/03/2026

Date à confirmer sur mars.
Nous consulter !

LE 29/06/2026